



**REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA DECENTRALISATION  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS  
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES  
DISTRICT DE MOROMBE**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 02-2026/MID/CIAD/PRMP.MBE/UGPM**

1. Le **MINISTRE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fournitures de matériaux de construction destinés aux neuf (9) Communes du District de Morombe: 300 ciments, 300 Tôles, 150 peinture à l'eau.** " .

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BLOC ADMINISTRATIF FARITANY TOLIARA**

Rue : **BD LAYAUTEY**

Etage / Numero de Bureau : **1ERE ETAGE PORTE 12**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré AU BUREAU DE LA PRMP et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BLOC ADMINISTRATIF FARITANY TOIARA 1ERE ETAGE PORTE 12** au plus tard le **25/03/2026 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à ..... Le 13/03/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics